



Ensemble pour réussir

Communiqué de Presse

Aix-en-Provence, le 19 décembre 2008

Spir Communication adopte les recommandations AFEP-MEDEF - 2008

Lors de sa séance du 16 décembre 2008, le Conseil d'Administration du groupe Spir Communication a examiné les recommandations relatives aux conditions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, publiées conjointement par l'AFEP et le MEDEF le 6 octobre dernier.

Le Conseil d'Administration de Spir Communication a estimé que ces recommandations s'inscrivent pleinement dans la politique de gouvernance du groupe et a constaté que ce dernier applique déjà une grande partie de ces recommandations.

En conséquence et en application de la Loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP-MEDEF ainsi modifié constitue désormais le code de gouvernement d'entreprise de référence pour Spir Communication, ce qui sera confirmé dans le rapport de gestion de l'exercice 2008.

Spir Communication est coté sur Eurolist – Compartiment B –
et fait partie des indices SBF 250, CAC Mid 100, CAC Mid & Small 190, CAC Média, CAC Consumer Services et CAC All Shares
Code valeur ISIN : FR0000131732

**Toutes les informations financières du groupe Spir Communication sur
www.spir.fr**

Contact : Patrick SCHUSTER, Secrétaire Général + 33.4.42.33.73.18 – pschuster@spir.fr
